

« Que cette année vous soit heureuse ; que la paix, le repos et la santé vous tiennent lieu de fortune »

Madame de Sévigné

Vœux du conseil municipal saint-briçois



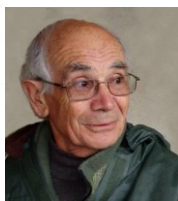
Chères Saint-briçoises, chers Saint-briçois,

Dans un même élan, à l'aube de la nouvelle année, toute l'équipe municipale, maire en tête, vous souhaite une excellente santé. Que vos désirs dans tous les domaines se réalisent, que vos soucis quotidiens s'effacent dans le bonheur le plus absolu et que vous soyez entourés des vôtres dans la joie et le partage.

Ce sont les choix que nous formulons et que nous exprimons pour vous et vos familles, en espérant voir la résolution de tous vos tracasseries journaliers de la vie.

Sommaire

LE PIÉTON SAINT-BRÎÇOIS	1
VIE MUNICIPALE	2
Le conseil municipal en bref	2
Élections municipales 2026 : rendez-vous les 15 et 22 mars	3
Information santé	3
BIBLIOTHÈQUE	4
Journées européennes du patrimoine 20 et 21 septembre 2025	4
Rencontre à la bibliothèque le 28 janvier de 15h à 16h30	4
Les activités de la bibliothèque	4
INFORMATIONS DU GRAND-COGNAC	5
Les paniers chou'bidou	5
Collecte des ordures ménagères	5
VIE ASSOCIATIVE	6
Inter-associations	6
Club du 3 ^e Âge de Saint-Brice	6
La Boule Saint-Briçoise	7
Amis Lointains	7
Gym Saint-Briçoise	7
Amicale des Anciens Combattants. Section Saint-Brice	8
AL Saint-Brice Football	8
Association des amis de l'abbaye de Châtres	9
Association des amis de l'église de Saint-Brice	10
L'Art du Tuina	10
Comité de jumelage	11
Le Lai Muoi Saint Brice / Cognacais	11
Association communale de chasse de Saint-Brice / Julienne	12
APE Saint-Brice Julienne	12
Agenda	13
Annuaire des associations	14
CULTURE ET LOISIRS	15
Recette de la Forêt Noire	15
L'hiver au jardin	15
Les enfants de Saint-Brice morts pour la France	16
ÉTAT CIVIL	16
RENSEIGNEMENTS UTILES	17
Recensement militaire	17
Règles de Voisinage	17



Ce titre va certainement évoquer des souvenirs chez les saint-briçois de longue date.

Rappelez-vous des premiers pas de ce piéton qui avait pour objectif, de narrer dans les grandes lignes les événements locaux de notre si sympathique village.

Longtemps son identité est restée méconnue. Aujourd'hui, modestie mise à part, nous pouvons le citer, il s'agissait de Jean Boutant à qui nous devons encore des remerciements pour ce qu'il a démontré, de bon sens, de capacités et d'abnégation au service de la communauté.

VIE MUNICIPALE

Le conseil municipal en bref

Séance du 28 août 2025 :

- Le poste d'agent d'accueil passe de 32h00 à 35h00 ; cela permettra une ouverture supplémentaire au public le mercredi matin de 10h00 à 12h00.
- Une convention sera passée entre la commune et l'inter-associations qui va déposer dans la salle des fêtes, avec l'autorisation du conseil municipal, des armoires de rangement à destination des associations qui en feront la demande. Ces armoires restent la propriété de l'inter-associations.
- La mairie autorise le club de gym a déposé dans la salle des fêtes un coffre contenant du matériel lui appartenant pour les séances de sport.
- A la demande de la préfecture de Charente, un conseiller municipal doit être désigné comme référent laïcité : M. Daniel Baubit accepte cette fonction. Monsieur Daniel Diaz accepte d'être suppléant.
- Le conseil municipal autorise des heures complémentaires pour l'agent travaillant aux côtés de Mme Maud Mazet (classe CP et GS).
- Différents devis sont abordés concernant la voirie, la chaudière de la salle des fêtes, une baie vitrée pour la classe maternelle, l'installation de 3 miroirs de sécurité aux intersections de rues.

Séance du 29 septembre 2025 :

- Délibération portant modifications des statuts de Grand Cognac.
- Questions diverses concernant la salle des fêtes, le bilan des journées du patrimoine, point sur les travaux voirie.

Séance du 27 octobre 2025 :

- Promotion pour les avancements de grade concernant 2 agents municipaux.
- Après délibération, le conseil municipal autorise le maire à signer tous les procès-verbaux de réception définitive et de levée des réserves pour les 12 lots concernant la rénovation de la salle des fêtes.

- Lors des travaux de la salle des fêtes, le marché du lot 4 couverture zinguerie comprenait 2 tranches de travaux : une ferme et une optionnelle. Les 2 tranches ont été réalisés sans que la tranche optionnelle soit validée par l'équipe municipale précédente. Afin de mettre en conformité la phase administrative du dossier et de pouvoir payer la facture à l'entreprise concernée, le conseil municipal après en avoir délibéré valide l'affermissement de ces travaux réalisés en 2022 pour un montant de 8 230€.
- Questions diverses ; voirie 2026, petits travaux à réaliser dans la cuisine de la cantine scolaire, problématique des chats sans maître sur la commune, espace vert des Grandes Versennes.

Séance du 25 novembre 2025 :

- Approbation à l'unanimité pour l'abandon des pénalités concernant des entreprises ayant œuvré sur la salle des fêtes.
- Reconduction de la convention Flow Velo pour l'année 2026
- Délibération sur la Dotation de Solidarité de Grand Cognac : après délibération le conseil municipal valide que le montant de 22 206 € soit affecté en investissement sur la dépense voirie.
- Questions diverses sur le programmateur de la cloche de l'église et informations sur le repas de la commune offert aux anciens.

Municipales 2026 : le mode de scrutin change pour les communes de moins de 1 000 habitants.

La commune de Saint-Brice est concernée par ces nouvelles dispositions.

Actualités du ministère de l’Intérieur – Article Publié le 25/07/2025



En mars 2026, les citoyens élisent leurs conseillers municipaux. En application de la loi du 21 mai 2025, les élections municipales ont désormais lieu selon un mode de scrutin de liste paritaire dans les communes de moins de 1 000 habitants, comme c’est déjà le cas dans les autres communes. Cette évolution favorise notamment la parité et la cohésion dans les conseils municipaux.

Harmoniser le mode de scrutin

La loi du 21 mai 2025 étend le mode de scrutin de liste paritaire aux communes de moins de 1 000 habitants qui représentent 70% des communes françaises. Cette évolution est effective à partir des élections municipales de mars 2026. Elle répond à trois objectifs :

- harmoniser les modes de scrutin entre les communes de moins de 1 000 habitants et les autres ;
- renforcer la parité. Dans les communes de moins de 1 000 habitants, les conseils municipaux ne comptent que 37,6% de femmes ;
- répondre à la crise de l’engagement qui concerne particulièrement les communes rurales, en favorisant la

cohésion des équipes municipales. Dans ces communes, le nombre de candidats aux élections municipales baisse et les démissions en cours de mandat augmentent.

Hier, un scrutin majoritaire plurinominal

Jusqu’à présent, les conseillers municipaux des communes de moins de 1 000 habitants étaient élus au scrutin majoritaire, plurinominal, à deux tours. Les candidats se présentaient par candidatures isolées ou groupées. Dans ce dernier cas, le panachage était autorisé, c’est-à-dire la possibilité de rayer le nom de certains candidats et de les remplacer par d’autres. Ce système ne permettait pas d’imposer le respect de la parité.

Aujourd’hui, un scrutin de liste paritaire proportionnel

Aujourd’hui, le mode de scrutin est identique dans les 25 000 communes de moins de 1 000 habitants et les autres. Les listes doivent être paritaires et respecter une alternance femme/homme. Le passage à ce mode de scrutin implique le dépôt de listes complètes de candidats et la suppression du panachage. Il n’est donc plus possible d’ajouter / supprimer des noms et de modifier l’ordre de présentation possible lors du vote.

Des dérogations pour tenir compte des spécificités des communes de moins de 1000 habitants

Afin de faciliter la constitution des listes dans ces communes, la loi a prévu une exception pour les listes candidates. En principe, chaque liste candidate doit comporter au moins autant de candidats que de sièges à pourvoir et au plus 2 candidats supplémentaires. Par exception, dans les communes de moins de 1 000 habitants, la liste peut comporter jusqu’à deux candidats de moins que l’effectif légal du conseil municipal.

	Moins de 100 hab.	De 100 à 499 hab.	De 500 à 999 hab.
Effectif légal du conseil municipal	7	11	15
Nombre de candidats par liste paritaire	Au minimum 5 candidats et au maximum 9 candidats	Au minimum 9 candidats et au maximum 13 candidats	Au minimum 13 candidats et au maximum 17 candidats

Information santé

Inscription sur le registre communal nominatif des personnes fragiles ou isolées :

Le registre doit être actualisé quotidiennement afin de rester à jour. Si vous souhaitez que la mairie

vous contacte lors des périodes de grand froid ou de canicule, nous vous demandons de contacter la mairie qui prendra votre nom, votre adresse et votre numéro de téléphone.

Ce registre est un service gratuit et confidentiel qui concerne les personnes âgées de plus de 65 ans, les personnes âgées de 60 ans et plus inaptes au travail et les adultes handicapées résidant à leur domicile.

Journées européennes du patrimoine 20 et 21 septembre 2025

Vous avez été nombreux à venir découvrir les expositions organisées à l'occasion des Journées du Patrimoine.

Un peu plus de 200 visiteurs ont parcouru les espaces de la bibliothèque au fil des deux journées pour admirer :

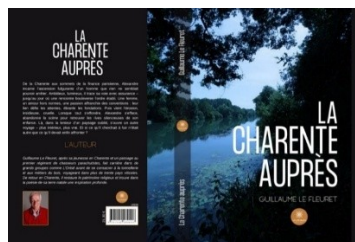
- Les **dessins d'enfants** représentant les monuments historiques de la commune
- Les **photographies anciennes et contemporaines** mettant en valeur le patrimoine architectural
- Les **photos de la vie des Saint-Briçois** : classes, baptêmes, communions, mariages...

Ces moments ont également été l'occasion de riches échanges :

- Partage d'**anecdotes d'enfance**
- L'occasion pour les anciens élèves de partager des souvenirs anecdotiques du bon temps de l'école
- Souvenirs des fêtes du village.



Rencontre à la bibliothèque le 28 janvier de 15h à 16h30



La bibliothèque a le plaisir d'accueillir **M. Guillaume de Jarnac**, qui viendra à la rencontre des lecteurs pour un temps de partage et d'échanges le **28 janvier à la bibliothèque**.

À cette occasion, il nous fera découvrir son roman *La Charente auprès*, publié sous le nom de **Guillaume Le Fleuret**.

Ouverte à tous, petits et grands, passionnés de lecture ou simples curieux.

Les activités de la bibliothèque



ATELIERS JEUNESSE

À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BRICE !

En partenariat avec la Médiathèque départementale



Créer, jouer, découvrir
le numérique en s'amusant !



- Création de BD numérique
- Dessine ton jeu vidéo !
- Montage vidéo

Durée: 1h30 par atelier Public : enfants – inscription obligatoire (8 places max)

Gratuit !

Les dates seront fixées selon les demandes d'inscription.

Renseignements et inscriptions :
Bibliothèque de Saint-Brice 05 45 36 97 40

RENDEZ-VOUS TRICOTHÈQUE

À LA BIBLIOTHÈQUE DE SAINT-BRICE



Un moment de partage, d'échanges et de convivialité autour du tricot !

Que vous soyez débutant(e) ou passionné(e), venez tricoter, papoter et passer un bon moment entre aiguilles et pelotes.

-  Un rendez-vous chaque mois
-  À la Bibliothèque de Saint-Brice
-  Inscription sur place obligatoire

Apportez vos aiguilles, votre bonne humeur... et vos projets !



Infos & inscriptions:
05 45 36 97 40

Les paniers chou'bidou



Futur bébé à bord ? Les paniers chou'bidou, c'est LE coup de pouce de Grand Cognac pour que bébé démarre sa vie en bonne santé !

Manger de bons produits locaux, de saison et bio pendant la grossesse, c'est garantir à bébé les meilleures conditions pour grandir et débiter son éveil au goût.



Chaque semaine pendant 16 semaines, des producteurs locaux vous concoctent un panier rempli de leurs meilleurs produits : légumes, fruits, champignons, miel, farines, pâtes, produits laitiers, œufs, pain...

La cerise sur le gâteau ?

Grand Cognac participe financièrement pour **TOUTES les futures mamans** ! Selon votre quotient familial, les paniers d'une valeur de 16 € sont pris en charge financièrement jusqu'à 90%. Une aide pour tous les budgets, parce que bien manger pendant la grossesse, c'est l'affaire de tous !

Les paniers sont à récupérer chaque semaine sur l'un des points retraits de votre choix : Nercillac, Bréville, Cognac, Jarnac, Mosnac Saint-Simeux et Sireuil (bientôt Châteauneuf-sur-Charente).

Les ateliers pour vous accompagner :

Vous n'êtes pas seule ! Pour vous accompagner, deux ateliers obligatoires sont organisés :

- Un **atelier cuisine** pour « se (re)mettre à cuisiner », le meilleur moyen pour éviter la consommation de produits ultra-transformés. L'atelier cuisine est aussi l'occasion de découvrir des astuces pour consommer bio et local en équilibrant son budget. *Animé par Régalade.*
- un **atelier d'information** sur les risques liés aux perturbateurs endocriniens présents notamment dans l'alimentation, et sur les moyens de les éviter et de protéger bébé. *Animé par la maternité de Châteaubernard.*



Le petit plus qui fait la différence :

Avec les paniers chou'bidou, vous soutenez les agriculteurs locaux, grâce à la vente directe, qui leur permet **une plus juste rémunération**. C'est notre partenaire **Gogo Cagette** qui s'occupe de préparer vos paniers avec soin.

N'hésitez pas à compléter vos paniers avec d'autres achats : il y a près de 375 références de produits sur la plateforme Gogo Cagette ! Le contenu des paniers Chou'bidou est visible à l'avance chaque semaine sur leur site.

Il est également possible de reporter son panier en cas d'absence.



Vite ! Je souhaite m'inscrire !

Je me rends sur le site de Grand Cognac (<https://www.grand-cognac.fr/les-actualites/les-paniers-choubidou-de-grand-cognac>) pour m'inscrire sur le formulaire en ligne.

Il est possible de résilier son engagement à tout moment !

Les réponses à vos questions se trouvent certainement dans la foire aux questions disponible sur le site. En cas de difficulté, n'hésitez pas à contacter panierschoubidou@grand-cognac.fr ou à appeler au 06.03.31.44.93. Nous sommes là pour vous aider !



Collecte des ordures ménagères

Nous vous informons qu'il n'y aura **aucun changement de jour de collecte des Ordures Ménagères (OM) et des Collectes Sélectives (CS) jusqu'au 31 août 2026**.

- Les **calendriers actuels** restent accessibles sur le site de Grand Cognac et couvrent la période jusqu'au **31 janvier 2026**.
- Les **nouveaux calendriers**, valables du **1er février au 31 août 2026**, seront mis en ligne sur le site de Grand Cognac au cours du mois de **janvier 2026**.

Inter-associations



Quatorze associations présentes et actives dans notre village : quel beau signe de vitalité !

L'Inter-Associations est fière de cette dynamique collective dont les pages qui suivent illustrent parfaitement la diversité et l'engagement.

L'année qui s'ouvre nous offre de belles perspectives. Nous espérons multiplier les occasions de rencontres entre associations et saint-briçois lors des prochaines manifestations.

Ces rendez-vous sont autant d'opportunités pour découvrir les talents de chacun, tisser des liens et renforcer la cohésion de notre village.

À toutes et tous, membres d'associations comme habitants, l'Inter-Associations présente ses vœux les plus chaleureux pour 2026.

Que cette année soit placée sous le signe de la convivialité, du partage et des initiatives communes qui font battre le cœur de notre village !

Club du 3^e Âge de Saint-Brice



Après la trêve estivale, **les réunions du jeudi** ont repris le jeudi 11 septembre 2025 à la salle des fêtes de Saint-Brice.

Nous comptons régulièrement une vingtaine de personnes qui partagent une boisson et un goûter en pratiquant des jeux de cartes ou de société, et ceci de 14h à 18h.

Le jeudi 16 octobre, a eu lieu un **repas traiteur** accompagné pour la danse par **DIAPASON**, le repas étant concocté par **Charentes Réception**.

Le jeudi 16 novembre s'est déroulé notre fameux **repas « Pot au feu »** qui rencontre chaque année un franc succès.

Pour clôturer l'année, **notre repas de Noël** a été partagé par 144 personnes, adhérents et amis : un repas très apprécié, une ambiance festive et un cadeau pour chaque adhérent et amis présents.



Fin janvier 2026, se déroulera notre **Assemblée générale**.

Nous vous convions déjà à participer le 19 février à notre **repas « Sauce de Pire »**.

*Il reste encore des places pour notre **voyage** qui se déroulera du 7 au 13 juin 2026 dans « La Vallée de l'Yonne ».*

Vous pouvez vous rapprocher de la Présidente **Odile RENOU** pour tout renseignement complémentaire au 05.45.32.00.42 ou au 06.34.76.60.50.

Nous vous souhaitons de très bonnes fêtes de fin d'année.

Le Bureau



Encore une année de passée, que le temps passe vite ;

Notre association compte désormais 68 adhérents, tous heureux de participer à leur passion le mardi et vendredi après-midi. 2 faits marquants pour nous chaque année : notre tournoi interne, qui s'est merveilleusement bien passé et le repas de Noël qui a réuni 70 personnes qui ont très bien mangé et dansé. (Repas de la commune le

même jour : manque de communication, dommage mais cela ne se reproduira plus, c'est sur)

2 dates à retenir pour l'année 2026 :

- le samedi 27 juin tournoi interne,
- le mercredi 16 décembre repas de fin d'année.

Je remercie beaucoup M. le maire et toute son équipe qui nous soutiennent.

Le président Jacky Laroche

Amis Lointains



Mardi 9 décembre, un médecin malien, Augustin THERA, venu en France pour suivre une formation, nous a rendu visite d'abord au local route de la Maurie, où il a rencontré l'équipe du pain. Il a ensuite échangé avec nos infirmières en vue d'un prochain acheminement à Bamako, courant janvier.

Le Docteur THERA apporte une très grande collaboration et un appui constant dans la réception, la distribution des matériels, protéinés, vêtements..., expédiés par Amis Lointains, destinés aux populations maliennes indigentes, personnes handicapées, hôpitaux et dispensaires.

Le repas pris en commun avec des bénévoles de notre association a permis de poursuivre les échanges. Le Dr THERA nous a remerciés pour notre aide et notre dévouement, et nous a encouragés à continuer nos actions par l'envoi des fauteuils roulants, déambulateurs, béquilles, protéinés... que nous collectons et qui rendent un grand service aux plus démunis ou vulnérables.



A l'aube de cette nouvelle année, l'association Amis Lointains vous adresse ses meilleurs vœux pour 2026.

Gym Saint-Briçoise



Après une reprise dans la douceur de l'automne, la GYM Saint Briçoise est heureuse de compter une trentaine

d'adhérents pour cette année 2025-2026, au sein de son association.

C'est avec beaucoup de plaisir que nous nous retrouvons dans la convivialité lors de deux séances par semaine et toujours dans l'assiduité pour conserver de bonnes conditions physiques ! Mais, c'est sans occulter de se laisser tenter par quelques délices de ces fêtes de fin d'année !!!

Nous tenons à remercier la municipalité, de nous avoir permis d'entreposer notre coffre à agrès et tout particulièrement, Monsieur

Daniel DIAZ pour avoir redonné une deuxième jeunesse à ce mobilier.

Merci également à nos adhérents pour leur spontanéité, l'entraide et leur bienveillance.



Un doux lien d'amitié est né.

Alors continuons sur cette lancée ! Nous vous souhaitons tous nos meilleurs vœux pour cette nouvelle année.



Le 11 Novembre est une date, qui marque la vie d'anciens combattants même si de cette époque, il ne reste plus de témoins. À Saint-Brice comme dans toutes les villes et villages de France des manifestations diverses sont dédiées à tous ceux, jeunes et moins jeunes, qui ont perdu la vie, pour que vive la FRANCE.

À Saint-Brice la journée commença par une messe, suivie par une cérémonie au pied du monument aux morts.



Dépôt de gerbes par Monsieur le Maire et le Président des Anciens combattants. Lecture d'une lettre reçue du ministère des anciens combattants et de la mémoire. Appel du nom des morts inscrits sur le monument aux morts. Minute de silence. Marseillaise chantée par les enfants de l'école encadrés par leur maitresse.

Un groupe important de Saint-Briçoises et Saint-Briçois, s'est rendu au cimetière, déposer des fleurs tricolores sur les tombes des soldats « Morts pour la France ».



Une forte délégation de militaires a participé à la cérémonie.

La Municipalité a offert le verre de l'amitié.

Dans la salle des fêtes un repas convivial où se sont mêlés Anciens Combattants, Veuves, Sympathisants Invités et Amis de Bréville, a été servi.

Notre Ami et Sympathisant Patrick HURAUX, vous raconte la vie et le sort de jeunes Saint-Briçois morts durant la Grande Guerre

Le Président des Anciens Combattants

AL SAINT-BRICE FOOTBAL



Suite à une vague de départs en fin de saison dernière, l'AL Saint-Brice Football a dû repartir en entente avec le club de Jarnac.

Grâce à un très bon début de saison, l'équipe senior s'empare de la première place à la trêve et devient championne d'automne, avec 7 victoires pour 2 défaites.

Côté école de foot, le club repart avec des catégories allant de U6 à U17.

Les U17, en entente avec le club de Segonzac, finissent premiers de leur poule de brassage et joueront, pour la deuxième saison consécutive, en 1ère division lors de la deuxième phase.

Les U15, également en entente avec Segonzac, terminent derniers de leur poule, dans un groupe très relevé.

Les U13, grâce à un très bon début de saison, se classent premiers de leur poule avec pas moins de 38 buts marqués en 9 matchs, et proposent un très beau jeu.

Nos U11 continuent leur progression, avec de nombreuses victoires en ce début de saison et une belle évolution au fil des semaines.

Les plus petits poursuivent leur apprentissage, avec pour mot d'ordre « le plaisir ».

Le club organisera en fin de saison des tournois U11 et U13.

Nous recherchons des joueurs afin de renforcer nos effectifs et de remettre le club au niveau qui est le sien.

Tous les membres du club vous souhaitent de très belles fêtes de fin d'année.



Nous allons parler des événements qui se sont déroulés au cours des derniers mois 2025 et de ceux prévus au cours des premiers mois 2026.

1/ Les derniers mois 2025

Il y a eu essentiellement les journées du Patrimoine avec 2 événements marquants :

A/ la table ronde qui eut lieu le samedi 20 septembre en partie à l'abbaye de Châtres (matinée) en partie à la salle des fêtes de Saint Brice (après-midi). Un événement qui a rassemblé 12 « sachants » sous l'autorité conjointe de Philippe Josserand et Christian Vernou : médiévistes, archivistes, archéologues, héraldistes. Des personnes faisant autorité dans leurs domaines et ayant une notoriété nationale.

Cette table ronde fut passionnante, elle s'est déroulée dans un excellent état d'esprit. Plus que passionnante elle a été fructueuse.

Fructueuse car elle a fait avancer nos connaissances sur les peintures murales de l'abbaye de Châtres. Et ceci grâce aux interventions de Cécile Voyer, Claire Boisseau, Christian Gensbeitel et surtout Clément Vasselot, les autres sachants présents, sous l'autorité de Philippe Josserand et Christian Vernou, nous avons maintenant intégré l'importance de la famille Lusignan concernant ces peintures murales. Les « écus » de Hughes XIII de Lusignan, son frère Guiard, sa soeur ainée Yolande, la soeur cadette Jeanne ont été identifiés. Ils ont très probablement inspiré ces peintures murales.

Nous avons aussi une meilleure connaissance de la datation des

peintures murales. Très probablement entre 1292 et 1297.

Reste à savoir qui les a réalisées et qui ont été le ou les commanditaires ? Il reste encore des mystères ... restons prudents !

B/ Les oiseaux de Châtres et des environs.

- Avec l'atelier dessin réalisé par Catherine Smith le 19 septembre à la salle des fêtes, atelier qui a rassemblé 25 élèves de Saint Brice. Ces jeunes élèves ont réalisé des dessins d'oiseau remarquables qui ont été exposés dans l'abbaye les 20 & 21 septembre.

- Avec la remarquable conférence réalisée par Catherine sur les OISEAUX le 21 septembre à l'abbaye devant un auditoire fourni et conquis. Conférence très pédagogique qui a permis d'apprendre beaucoup sur les nombreuses espèces d'oiseaux qui occupent Châtres et nos jardins, dont la Huppe fasciée, la mésange charbonnière, le loriot, le rouge-queue noir et bien d'autres.

Au sein de l'association nous sommes heureux de pouvoir être des acteurs d'une écologie saine, simple et responsable.

2/ Les premiers mois de 2026.

À la découverte des vergers d'hier et d'aujourd'hui : samedi 7 mars une journée (entrée gratuite) autour du greffage, organisée par **Les Amis de l'Abbaye de Châtre**, en partenariat



avec **Mémoire Fruitière des Charentes (MFDC)**.

Cette animation sera **ouverte à tous** : familles, jardiniers amateurs, passionnés de patrimoine, curieux ou simples promeneurs.

Le thème sera : un voyage au cœur de nos anciens vergers, avec l'ambition de faire découvrir leur histoire, la diversité des variétés fruitières, les savoir-faire qui ont permis que ces variétés se transmettent jusqu'à nous.

Lors de cette journée de greffage animée par MFDC, association reconnue d'intérêt général, (elle conserve près de **500 variétés fruitières** Anciennes), le public pourra choisir une variété adaptée à son terrain et se faire greffer un arbre fruitier **par des** greffeurs expérimentés. Les greffes seront réalisées sur des porte-greffes fournis par l'association (6 € à 8 € selon le type) ou apportés par les participants. Les greffons et le geste de greffage seront gratuits.

Tout au long du parcours, les bénévoles accompagneront les visiteurs, répondront aux questions et partageront conseils et savoir-faire, dans un esprit d'échange et de transmission.

L'association des amis de l'abbaye de Châtres est très heureuse de porter cette magnifique initiative tout à fait cohérente avec la philosophie que nous développons. Elle est heureuse que le verger de l'abbaye planté en 2022 et 2023 trouve ainsi une sorte de consécration.

Rendez-vous le 7 mars 2026 à la salle des fêtes de Saint-Brice de 9h à 12h et de 14h à 17h (entrée gratuite).

Pour une journée conviviale, instructive et tournée vers l'avenir... les mains dans nos racines !



Les nombreux santons de notre crèche sont très beaux

Vendredi 5 décembre à 19h00, dans notre église agréablement chauffée et joliment décorée, nous avons renoué avec la tradition ancestrale de chanter Noël pendant la période de l'Avent.

Merci à tous ceux qui sont venus soutenir notre association ; le bénéfice de cette soirée a permis l'achat de trois bancs supplémentaires.

Un grand merci, à notre maire, Philippe Birolleau, au Père Pierre-Marie Robert, à l'animateur des chants Hubert Staquet et aux chanteurs de la chorale de Saint Léger.

Quelle joie de voir tous ces enfants participer !

Un buffet dînatoire clôturait la soirée. Le plat principal avait été préparé par Hat Home (tajine de poulet au citron confit, légumes du soleil et semoule aux raisins de Corinthe), mais les nombreuses quiches et les cakes salés avaient été confectionnés par des membres de l'association - Merci Katia, Marie-Hélène, Bernadette, Marie-Claire, Myriam, Catherine H.



Poinsettias et bougie

Vous remarquerez que l'autel était paré d'une très belle nappe, brodée au Portugal
Merci Nicole et Maria.



Souhaitez-vous faire partie de l'association et ainsi nous apporter encouragement et soutien.

La cotisation annuelle est de 5 euros.

Nous œuvrons pour l'entretien de l'église, le remplacement du matériel (bougies etc) et pour qu'elle soit toujours accueillante quand vous en avez besoin

L'Art du Tuina



L'Art du Tuina continue de promouvoir la médecine traditionnelle chinoise à travers le Qi Gong, des conférences lors de salons du bien-être et la formation au massage Tuina.

Le nombre d'étudiants inscrits pour la formation du Tuina étant insuffisant au mois de septembre 2025, la rentrée est reportée à septembre 2026.

Le Qi Gong, issu du taoïsme, est l'art d'associer la respiration à des mouvements ou des postures afin de renforcer et d'équilibrer les corps physique, émotionnel et spirituel. C'est l'un des 5 piliers de la médecine traditionnelle chinoise, et, pratiqué de manière régulière, il contribue à se maintenir en santé.

L'association va proposer 3 stages de Qi Gong entre janvier et juin 2026. Le premier aura lieu le samedi 17 janvier 2026 de 9h00 à 12h00 à l'Espace B de Barbezieux et est ouvert à tous niveaux.

Venez nombreux découvrir cet art ancestral !



Le Qi Gong est l'art de cultiver l'énergie vitale.
Cette pratique nous apprend à écouter notre corps et à libérer les énergies bloquées.

L'Art du Tuina vous propose
un stage de Qi Gong samedi 17/01
de 9h00 à 12h00 à Barbezieux
Contact 06.74.27.08.46



LE COMITE DE JUMELAGE CELEBRE LA ST BRICE

Encouragée par un précédent succès à l'occasion du Beaujolais Nouveau, l'équipe du Jumelage était ravie, en ce 14 novembre, de remplir à nouveau la salle municipale autour d'un couscous. Après quelques déceptions sur de précédentes animations, c'était un réel bonheur de rassembler 80 personnes pour une soirée gourmande et joyeuse.

Des gerbes de feu ont clôturé la soirée, pour le bonheur des convives... et des habitants qui n'avaient pas fait le déplacement mais ont pu profiter d'un superbe feu d'artifice.



APPEL AUX BONNES VOLONTES

Comme d'autres membres des associations de la commune, nous souhaiterions pouvoir utiliser plus

fréquemment le four communal et enrichir ainsi nos programmes d'activité respectifs. Cet équipement est en général, un gage de réussite et rencontre un franc succès. Encore faut-il le faire fonctionner !

C'est dans cette perspective que nous avons lancé une prospection auprès des communes voisines qui possèdent également un four, largement utilisé par leurs associations. En attendant le résultat de cette enquête, nous lançons un appel aux bonnes volontés parmi les habitants de la commune, membres ou non d'association, qui seraient prêts à intégrer l'équipe susceptible de pouvoir enfin (!) gérer l'utilisation de notre four communal. Les candidats peuvent me contacter à l'adresse mail suivante : catmatt@orange.fr. Je les remercie chaleureusement par avance.

PROCHAIN RENDEZ-VOUS : Assemblée Générale, vendredi 23 janvier à 18h00, à la salle des fêtes de St Brice.

Bonne année à tous.

Catherine MATTEI

Le Laï Muoï Saint Brice / Cognaçais



Qu'est-ce que le Laï Muoï ?

Le Laï Muoï est un art martial Laotien original, fondé en 1974 par **Maitre Sysaykeo Bounpanh** en Isère.

Celui-ci a reçu des enseignements de plusieurs maitres d'arts martiaux et de boxes d'Asie du Sud Est transmises habituellement sur un mode confidentiel et/ou familial.

Nourri de son parcours et de son expérience de combattant il a produit une synthèse originale de ces techniques. Il nous offre une méthode de combats et de self-défense particulièrement efficace.

Le Laï Muoï se décline sur trois axes de travail :

- techniques de combats selon les règles pieds poing (avec protections, gants et protège-tibias).
- techniques de self-défense le plus souvent à mains nues mais aussi avec batons sur des attaques simulées
- katas, enchaînement codifié de mouvements où les dimensions tant énergétiques qu'esthétiques sont déployées.

Le Laï Muoï par son travail tant sur le plan physique que mental est un allié pour apprendre à se défendre, rester en bonne santé mais aussi évoluer sur le plan personnel.

Sa pratique aide à libérer les tensions internes, améliore la concentration et la gestion des émotions si importante pour la confiance en soi.

Chaque saison est clôturée par un passage de grade (non obligatoire mais recommandé).



Les cours sont assurés par **Maître Grégory RIGAUD** ceinture noire 4ème Dan.

Salle CSE Verallia (Châteaubernard) **les lundis et jeudis de 19h à 20h30**

Contacts : Delphine Drouin => 0659486596
Grégory Rigaud => 0629972158

laimuoicognacais@gmail.com
www.facebook.com/laimuoicognacais

Le Laï Muoï est accessible à toutes et à tous dès l'âge de 9 ans et sans limite d'âge, chacun évoluant à son rythme.

La communication citoyenne qui nous est offerte par le biais de ce bulletin me permet d'aborder le sujet de l'augmentation constante des populations de sangliers, sujet qui fait couler beaucoup d'encre depuis deux ans, tant au niveau national que local. Malgré un effort constant de l'association pour prélever un maximum de ces animaux, nous n'arrivons pas à endiguer cette progression des populations de sangliers.

De 10 à 15 sangliers tués à la chasse il y a seulement 5 à 6 ans, nous sommes passés à 31 animaux prélevés sur la saison 2024/2025.

Cette progression induit plusieurs problèmes :

1 – Les collisions nocturnes sur les routes, qui ont plus que doublé. Dieu merci, sans grandes conséquences humaines, mais avec des dégâts matériels parfois importants. Lors des actions de chasse, nous nous efforçons d'être présents sur les passages de routes. Nous positionnons le plus possible de pancartes pour informer les conducteurs en amont de l'action de chasse en cours. Lorsque nous faisons signe aux chauffeurs de ralentir, c'est qu'une traversée de route est imminente.

2 – Les risques de dégâts agricoles et chez les particuliers. Les sangliers ne semblent pas marquer d'intérêt particulier pour les vignes de raisin blanc ; les dégâts aux cultures sont donc modestes et à peu près sous contrôle. Il n'en est pas de même pour les dégâts occasionnés sur le golf, le terrain de football et les pelouses des particuliers non clôturées. Encore faut-il que les propriétés clôturées le soient de manière résistante.

Progressivement, les sangliers se sont habitués au milieu périurbain, pour peu que celui-ci dispose de zones à forte densité végétale. Ils y trouvent refuge et quiétude pour passer la journée. Dans ce type de milieu, nous n'aimons pas intervenir, en premier lieu pour préserver la tranquillité des riverains, mais aussi pour des raisons de sécurité lors des actions de chasse. Les sangliers ne sont pas agressifs par nature, mais ils peuvent devenir belliqueux lorsqu'ils sont dérangés ou se sentent agressés.

3 – Les risques d'agressions physiques sur les animaux domestiques (chiens de compagnie principalement). Deux cas se sont déjà produits sur le territoire. Les rencontres avec les humains devenant plus régulières, il est probable que des contacts violents avec les personnes se produisent. Leur

habitude de vie plus fréquente aux côtés des hommes et de leurs habitations pourrait leur faire perdre leur crainte naturelle et déclencher chez eux des réflexes d'autodéfense envers quiconque pénétrerait par inadvertance dans leur périmètre de quiétude. Certaines grandes villes du sud de la France ont déjà vu des agressions se produire dans les rues ou sur les parkings de supermarchés.

Pour conclure, notre association de chasse fait tous les efforts possibles pour contenir cette progression des populations de sangliers, mais nous ne sommes pas des professionnels de la chasse et nous sommes freinés par un cadre réglementaire et sécuritaire important.

La sécurité des personnes et des biens est notre souci majeur lors de chaque journée de chasse. J'espère que ce modeste article aura su vous éclairer quelque peu sur notre pratique cynégétique.

Enfin, j'adresse aux Saint-Briçaises et aux Saint-Briçois, au nom de tous les membres de l'association, tous nos vœux de bonheur et de joie pour les fêtes de Noël et le Nouvel An à venir.

Jean-Marc LACOMBE

Président de l'association de chasse de Saint-Brice/Julienne

APE Saint-Brice Julienne



Début d'année scolaire 2025-2026 :

Vendredi 17 Octobre : nous avons organisé un goûter rencontre sur la place de la mairie de St Brice à la sortie de l'école. Jeux en bois gratuits, vente de goûter et pêche aux cadeaux. Nous avons eu la chance d'avoir un temps doux et ensoleillé pour cette fin d'après-midi appréciée des petit et grands, juste avant les vacances.

Dimanche 2 novembre : nous avons organisé une après-midi Halloween. Atelier, goûter, maquillage.

Tout était gratuit pour les petits monstres et sorcières qui sont venus en nombre.

Mardi 11 Novembre : les enfants sont venus nombreux pour chanter la Marseillaise, place du monument aux morts de St Brice. Une belle cérémonie sous le soleil, ils ont ensuite déposé les gerbes de fleurs avec l'association des anciens combattants sur les tombes des anciens combattants de St Brice. Nous remercions l'association qui, comme chaque année depuis sa création, nous fait un don suite à une cagnotte récoltée pendant leur repas du 11 novembre.

Samedi 6 Décembre : nous avons fait les emballages paquets cadeaux au magasin Leclerc Culture de Cognac. Jolie récolte de 164€.

Ventes de Décembre : nous avons vendu des sapins en partenariat avec Auchan Cognac (70€ de bénéfice)

Notre vente de chocolats avec Initiatives a été une belle réussite avec plus de 400€ de bénéfice.

Mardi 16 Décembre : Nous avons financé les places de cinéma pour les enfants de l'école (valeur 390€)

Vendredi 19 Décembre

: comme chaque année, le Père Noël est venu rendre visite à tous les enfants de l'école. Nous remercions le papa de maîtresse Elodie.

Nous avons financé des cadeaux classe, choisis par les enseignants (jeux éducatifs ou pour la récréation) d'une valeur de plus de 400€ (un peu plus de 100€ par classe)



Nous avons également offert un petit cadeau individuel pour que chaque enfant reparte avec un souvenir du père Noël.

Les lutins ont pris les enfants en photo, laquelle leur sera rapportée par le lapin de Pâques.

À venir

Cette année aura lieu le grand voyage d'une semaine (CE1 aux CM2) qui a lieu tous les 4 ans.

L'APE donne 3000€ pour aider à financer ce voyage.

Sur les prochaines périodes vous retrouverez la vente des créations avec le dessin des enfants, un joli souvenir de l'année scolaire, notre traditionnelle tombola 100% gagnante, les chocolats de Pâques qui seront cachés à l'école, une fête pour le carnaval.

Nous proposerons à nouveau la vente de saucissons qui ont beaucoup plu l'année dernière. Nous allons aussi démarcher pour une vente de fromages.

Et pour finir l'année scolaire notre grande kermesse.

Belle année 2026 à tous.

Suivez-nous sur notre site :

<https://www.facebook.com/apejuliennestbrice>

Agenda

AGENDA 2026, dates connues à ce jour :

- 17 janvier : stage de Qi Gong organisé par l'art du Tuina
- 23 janvier : Assemblée générale du Comité de Jumelage
- 29 janvier : Assemblée générale du club du 3^{ème} Âge
- 19 février : repas «sauce de pire» organisé par le club du 3^{ème} Âge
- 7 mars : journée greffage organisée par les amis de l'abbaye de chartres en partenariat avec Mémoires fruitières
- 7 au 13 juin : vacances club du 3^{ème} Âge (Vallée de l'Yonne)
- 25 juin : repas grillades organisé par le club du 3^{ème} Âge
- 27 juin : tournoi interne du club de boules
- 17 septembre : repas traiteur organisé par le club du 3^{ème} Âge
- 7 octobre : sortie « Cabaret Chai Royal » organisé par le club du 3^{ème} Âge
- 12 novembre : repas « Pot au feu » organisé par le club du 3^{ème} Âge
- 5 décembre : repas de Noël organisé par le club du 3^{ème} Âge
- 16 décembre : repas de fin d'année du club de boules

A.I Saint-Brice Football

Pdt : Benoit Becue
42. Chemin d'Olivet
16200 REPARSAC
06 50 08 83 98
benoit.becue@orange.fr

Club Lai Muoï

Pdt : Grégory Rigaud
1 rue du Four
16100 Saint-Brice
06 29 97 21 58
laimuoisaintbrice@gmail.com

Les Amis de l'Église de Saint-Brice

Pdte : Catherine Smith
1 Chemin d'Uffaut
16100 Saint-Brice
07 69 64 01 79
csmith6931@gmail.com

Chasse Saint-Brice / Julienne

Pdt : Jean-Marc Lacombe
8 rue des Tuiliers
16200 Julienne
06 31 15 46 22

L'Art du Tuina

Pdt : Frédéric Wisser
Contact : Franck Beau
06 74 27 08 46
www.formationmassagetuina.fr

Amis Lointains

Pdte : Maryse Lainé
49 bis Rte de la Maurie
16100 Saint-Brice
05 45 32 01 06
amis.lointains@laposte.net
amislointains.free.fr

Gym Saint-Briçoise

Pdte : Marie-Thérèse Rolland
27 Rue de la Chagnaie
16200 Nercillac
06 70 42 84 13
Cpdante : Françoise Jacquot
michel-jacquot@bbox.fr

La Boule Saint Briçoise

Pdt : Jacky Laroche
3 Les Grandes Versennes
16100 Saint-Brice
06 76 86 36 22
jmbe.laroche@orange.fr

Comité de Jumelage

Pdte: Catherine Mattéi
4 allée des Meuniers
16100 Saint-Brice
06 68 81 24 64
catmatt@orange.fr

Inter Associations

Pdt : Daniel Diaz
16 Route de Nercillac
16100 Saint-Brice
05 45 81 43 99
daniel.diaz938@orange.fr

Club du 3eme Age

Pdte : Odile Renou
7 Rte de la Maurie
16100 Saint-Brice
Cpdant : Philippe Birolleau
05 45 32 00 42

Amicale des Anciens Combattants

Pdt : Jean-Marie Hoffmann 10. Route
de la Roche
16100 Saint-Brice
05 45 32 03 58
jean-marie-hoffmann@orange.fr

Les Amis de l'Abbaye de Châtres

Pdt : Guillaume de Jarnac
Logis de Gardépée
16100 Saint-Brice
06 89 77 40 61
guillaumedejarnac@gmail.com
www.abbaye-de-chatres.fr

APE Saint-Brice Julienne

Pdte : Virginie Chambord
35 rue de la Maurie
16100 Saint-Brice
06 70 27 62 23
vivi.c14@hotmail.fr

Recette de la Forêt Noire

Pour 10/12 personnes :

- 4 œufs
- 185 gr de sucre
- 100 gr de farine
- 25 gr de chocolat en poudre
- 5 gr de levure chimique
- 250 gr de chocolat noir 70%
- 75 gr de lait
- 675 gr de crème 30% et cerises au sirop (genre amarena).

La veille préparer la génoise :

Dans un batteur, monter les œufs à peine tièdes et 125 gr de sucre, une fois l'appareil bien monté, incorporer délicatement l'ensemble farine chocolat en poudre et levure chimique préalablement mélangé.

Remplir le moule aux trois quarts et mettre au four 22/25 minutes à 180 degrés.

Montage :

Mousse au chocolat : faire bouillir le lait, verser sur 100 gr de chocolat, mélanger.

Une fois refroidi, ajouter délicatement 175 gr de crème moussieuse.

Chantilly : dans un batteur très froid monter 500 gr de crème avec 60 gr de sucre.

Couper la génoise en 3 ;
Sur la première imbiber avec le sirop des cerises légèrement (s'il est trop sucré ajouter de l'eau bouteille) étaler

la mousse chocolat, y déposer des cerises, superposer la deuxième épaisseur de génoise imbiber, étaler une bonne moitié de chantilly, refermer avec la troisième couche de génoise et masquer avec le reste de chantilly.

Avec un couteau d'office, râper la tablette de chocolat (température ambiante) pour en faire des copeaux partout.

Mettre au réfrigérateur quelques heures.

Déguster

L'hiver au jardin

LES TAILLES

Un début d'automne tempéré et l'absence de gelées précoces, nous ont laissé de beaux feuillages colorés sur les arbres et arbustes caduques, nous permettant de suivre la taille des arbustes persistants. La taille ou pré-taille d'arbustes peut commencer, purge des bois morts, réduction légère, remontée de couronne, branches basses des arbres, sauvages.

Rosiers et petits fruits, éclaircie, coupe de vieux bois. En attendant l'époque idéale de taille février-mars.

Taille courte des plantes vivaces passées fleurs et nettoyage des massifs.

TONTES à l'arrêt

Mais ramassage des feuilles avec la tondeuse en position haute ou au râteau, pour être placées en paillage sur les plantations ou garnir le composteur.

PLANTATIONS

Période idéale pour le choix des arbustes, arbres en pépinière ou jardinerie et surtout pour la reprise : meilleure installation des racines dans le sol et meilleur démarrage au printemps. Pour les arbres, un tuteur disposé côté vent d'Ouest et 2 attaches.

Attendre fin d'hiver pour plantes vivaces et méditerranéennes. Toujours un arrosage copieux à la plantation et paillage sur 10cm de feuilles copeaux ou broyage de feuillus.

PROTEGER DU FROID

Les plantes en pot sont à placer en serre froide ou abri éclairé. Celles en pleine terre, paillage au sol, butter en terre et le feuillage couvert de 3 épaisseurs d'un voile de forçage.

• COUP DE CŒUR

Les bruyères d'hiver. Blanches ou roses type « darley dale ». Longue floraison, novembre à mars. Tolèrent le calcaire mais sol riche et drainé.

« A la mémoire glorieuse des enfants de Saint-Brice morts pour la France - 1914-1918 ».

Sur le monument aux morts de notre commune, érigé en 1922 est inauguré le 30 juillet 1922, figure des noms de jeunes hommes tombés au Champ d'Honneur, dont on ne sait plus rien.

Nous allons au fil des bulletins municipaux les sortir de l'oubli. C'est un devoir générationnel nécessaire.

Qui sont-ils ? Nous les mentionnerons par ordre alphabétique.

Brunery Julien François

Né au bourg de Saint-Brice le 21 mars 1880, il est le fils de Léonard, tailleur de pierre et de Jeanne Arquetout, natifs de Rempnat en Haute-Vienne.

Son père décède prématurément et sa mère épouse à Saint-Brice le 21 mai 1892, Pierre Chevrier, tonnelier.

Puis, il perd sa mère le 14 avril 1912.

Ouvrier tonnelier auprès de son beau-père, il épouse à Saint-Brice le 17 février 1906 Marguerite Perrat, née à Yvrac en août 1886.

La guerre éclate et Julien part au front.

Lors de son enregistrement à Angoulême, il porte le matricule 12690 607 – classe 1900.

Soldat 2ème classe, il est affecté au 307ème régiment d'infanterie de la 20ème compagnie.

Tué à l'ennemi le 14 septembre 1914 à Moulins-sous-Touvent, dans l'Oise. Il avait 34 ans.

Transcription mairie de Saint-Brice le 25 novembre 1920.

Chaduteau Gabriel

Né au village des Mullons le 24 mai 1894, il est le fils de Jean Chaduteau, cultivateur à Orlut, et originaire de l'Arbre de Mazerolles et de Marguerite Vincent.

Il a une sœur Madeleine Maria, née à Saint-Brice le 28 avril 1897.

Cultivateur.

Il décède aux Mullons le 1er août 1918 à l'âge de 24 ans.

Nous n'avons aucune indication sur son éventuel parcours militaire et la présence de son nom sur le monument.

Patrick HURAU

ÉTAT CIVIL

NAISSANCES :

Le 16 janvier 2025

Niels TOUBOUL

Le 9 février 2025

Armand BRISSON

Le 4 mars 2025

Juliano, Dylan VAILLARD

Le 17 août 2025

Cataleya, Isabelle, Nathalie VAUTIER

Le 23 novembre 2025

Valentine, Juliette BENOIT

MARIAGES :

Le 31 janvier 2025

PIGÈRE Stéphane, André, Sébastien
et BRETON Virginie, Valérie

Le 12 avril 2025

REMY Pierre-Alain, Adrien, Christophe
et MOCELLIN Agathe

Le 9 août 2025

DUBUC Pierre-Adrien, Lucien, Michel,
Patrick

et DENIS Estelle, Vanessa

LE 30 août 2025

VALENTIN Cloé, Florence, Clémence
et TIPHONET Geoffrey

DECES :

Le 2 février 2025

LARBRE André, Léon, Ernest

Le 8 avril 2025

AVENEL Denis, Maurice

Le 3 juillet 2025

ISEL Maryse, Lisiane, épouse BARDET

LE 20 juillet 2025

TIMOLÉON Sylvie, Anita, Guylaine

Le 30 août 2025

LAUTANT Benjamin, Damien

Le 17 septembre

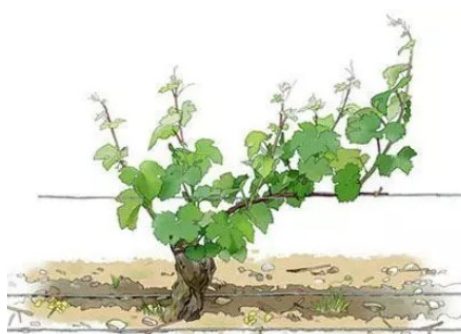
MAURAT Bernadette, Françoise

Le 14 octobre 2025

BOUTANT Jean, René, André

Le 17 novembre 2025

LAGORS Henriette, veuve MANDEMENT



RENSEIGNEMENTS UTILES

Recensement militaire



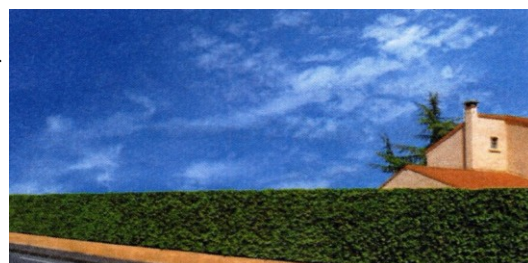
Depuis la suspension du service national, *le recensement militaire est obligatoire et universel*, concerne garçons et filles dès l'âge de 16 ans, et jusqu'à trois mois au-delà de la date anniversaire, à la mairie de leur domicile sur présentation d'une pièce d'identité nationale. Après la journée :

Défense et Citoyenneté (J.D.C ex J.A.P.D.), en principe l'année suivant le recensement, le jeune administré reçoit un Certificat de participation à la J.D.C.

Cette démarche citoyenne permet l'inscription systématique sur les listes électorales dès l'âge de 18 ans.

Règles de Voisinage

- ✓ Pour la sécurité des piétons et pour la bonne visibilité des usagers de la route, les propriétaires sont invités à tailler leurs haies à l'aplomb de leur clôture.
- ✓ L'article 17 de l'arrêté préfectoral du 20 Avril 1999 définit les règles en matière de bruits de voisinage.



Pour les travaux bruyants de bricolage ou de jardinage, les horaires à respecter sont les suivants :

Jours ouvrables	8h00 - 12h00	14h30-19h30
Samedis	9h00 - 12h00	15h00-19h00
Dimanches et jours fériés	10h00-12h00	

✓ Déjections canines

Les chiens sont des compagnons fidèles et attachants pour leurs maîtres. Cependant, ils ne doivent pas devenir des nuisances pour les autres et certaines règles doivent être respectées par les propriétaires pour les éviter.

Ramasser les déjections de son animal en se munissant d'une poche permet d'éviter des rencontres désagréables pour les promeneurs et contribue au mieux-vivre ensemble.

- ✓ Il est également rappelé l'interdiction formelle de faire brûler en agglomération branchages ou autres détritus de jardins. Se rapprocher de la mairie pour les cas particuliers.

GENDARMERIE www.facebook.com/Gendarmerie Charente	17 ou 05 45 82 01 86	PAROISSE Père Pierre -Marie Robert	
POMPIERS	18 ou 05 45 35 14 83	Père Franck Certin	05 45 82 05 71
SAMU	15 ou 04 45 36 75 75	SPA refuge du Bonbonnet à Ars 16130	05 45 82 74 17
FRANCE TRAVAIL	3949		
SOUS-PREFECTURE Cognac	05 17 20 33 94	DECHETTERIE Châteaubernard	05 45 35 98 60
ASSISTANTE SOCIALE	05 16 09 51 25	MAIRIE Saint-Brice	05 45 32 01 03

La mairie est désormais ouverte au public chaque mercredi de 10h à 12h

Ouverture de la mairie au public

Le lundi et le vendredi de 10h00 à 12h00 et de 14h00 à 17h00

Le mardi, le mercredi et le jeudi de 10h00 à 12h00

mairie.secretariat@saint-brice16.fr

ECOLE MATERNELLE	05 45 32 01 10	BIBLIOTHEQUE	05 45 36 97 40
ECOLE PRIMAIRE	05 45 32 02 56		

Calendrier collecte des déchets : Conteneurs conformes à la norme NFEN840-1

Le MERCREDI matin : Déchets ménagers courants

Le LUNDI : Sacs jaunes (papiers, cartons et certains plastiques et métaux)

1/ Pensez à sortir vos conteneurs la veille au soir du jour du ramassage

2/ Pensez à rentrer vos conteneurs le jour du ramassage

Décalage d'une journée du jour de ramassage après un jour férié

L'éclairage public est coupé de 22h à 7h

**Si vous constatez des dysfonctionnements, relevez le numéro du poteau,
et prévenez la mairie au secrétariat 05 45 32 01 03**